

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**REMAXX LUBE LIQUID**

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 1 de 8

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

REMAXX LUBE LIQUID

**Art.-No.**

593 5503, 593 5510, 593 0405

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Produit pour le montage de pneus

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: REMA TIP TOP AG

Rue: Gruber Strasse 65

Lieu: D-85586 Poing

Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**EUH208 Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et  
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction  
allergique.**2.3. Autres dangers**

Inconnus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Solution aqueuse

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**REMAXX LUBE LIQUID**

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 2 de 8

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7632-00-0	Nitrite de sodium			< 1 %
	231-555-9	007-010-00-4	01-2119471863-27	
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1); H272 H301 H400			
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)			< 0,0015 %
		613-167-00-5		
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H301 H311 H331 H314 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de malaise consulter un médecin.

**Après inhalation**

- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

**Après contact avec la peau**

- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Après ingestion**

- Priez de laisser la personne affectée vomir elle-même (sans la forcer!) si nécessaire.
- Faire boire beaucoup d'eau.
- Consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.
- Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

**Moyens d'extinction inappropriés**

- Jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
Traces de  
Vapeurs nitreuses ( NOx )

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX LUBE LIQUID

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 3 de 8

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Veiller à assurer une aération suffisante.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Produit pour le montage de pneus

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Conseils supplémentaires**

Donnée non disponible.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

##### **Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

##### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX LUBE LIQUID

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 4 de 8

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (EN 166).

#### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, épaisseur de la couche minimum 0.6 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Bleu-vert
Odeur:	Faible

pH-Valeur:	7,4
------------	-----

#### Modification d'état

Point d'éclair:	n.a.
-----------------	------

Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
----------------------------------	------

Température d'inflammation:	n.a.
-----------------------------	------

Pression de vapeur: (à 20 °C)	24 hPa
----------------------------------	--------

Densité (à 20 °C):	1,06 g/cm <sup>3</sup>
--------------------	------------------------

Hydrosolubilité: (à 15 °C)	Complètement miscible
-------------------------------	-----------------------

Durée d'écoulement:	25 s 4 DIN/ISO 2431
---------------------	---------------------

#### Testé selon la méthode

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Inconnus.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas de produits incompatibles à être spécialement mentionnés.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX LUBE LIQUID

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 5 de 8

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz nitreux

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

##### **Expériences tirées de la pratique**

##### **Observation diverses**

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.  
Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

##### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**REMAXX LUBE LIQUID**

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 6 de 8

**Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### REMAXX LUBE LIQUID

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 7 de 8

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 0 %

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H331 Toxique par inhalation.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**REMAXX LUBE LIQUID**

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0052

Page 8 de 8

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH208 Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*